

En France métropolitaine

Du sommet des montagnes à l'océan

Répartition des milieux humides dans un bassin versant

Dans un bassin versant, les milieux humides sont présents depuis les sommets des massifs montagneux jusqu'à l'océan. Ils se distribuent à la fois le long du cours d'eau (continuum fluvial) - depuis les sources jusqu'aux estuaires - et au sein de dépressions isolées. Ils s'observent aussi bien en altitude qu'en plaine, sur des versants, des zones de rupture de pentes, dans le fond des vallées, sur de vastes étendues à faible relief, en bordure de lac, d'estuaire et sur le littoral maritime.



Visualisez les différents milieux humides

Les milieux humides sont interdépendants à l'échelle du bassin versant en raison de la circulation de l'eau. Ainsi, toute intervention humaine sur un maillon de la chaîne induit des perturbations sur l'ensemble du système. C'est pourquoi la mise en place d'actions de conservation et de gestion des milieux humides doit prendre en compte la totalité des milieux humides du bassin versant.

Les milieux humides continentaux

Situés à l'intérieur des terres, ces milieux se sont formés dans des dépressions, sur des pentes ou de vastes surfaces planes ainsi que le long des cours d'eau. Les milieux de haute ou moyenne altitude et ceux des plaines sont soumis à des conditions climatiques relativement différentes.

Les principaux types de milieux humides continentaux sont **les combes de neige, les sources et suintements, les tourbières, les mares naturelles, les landes, les prairies, les fourrés et forêts humides** ainsi que **les bordures de lacs naturels, les cours d'eau et les annexes hydrauliques**. Au titre de la convention de Ramsar, les cours d'eau et les zones karstiques appartiennent à la catégorie de milieux humides continentaux.

Les milieux humides littoraux

Les milieux humides littoraux sont des zones où s'affrontent continent et océan, eaux douces et marines, avec un brassage continu de matière en suspension dans les eaux.

Les principaux types de milieux humides littoraux sont : **les zones estuariennes, les vasières, les marais salés, les sansouïres, les dunes, les lagunes et étangs saumâtres, les étangs et marais d'arrière-dunes** ainsi que **les herbiers marins**. Au titre de la convention de Ramsar, les zones rocheuses, les plages de sable ou de galets, appartiennent à cette catégorie.

Depuis longtemps, les marais continentaux et littoraux - en particulier, les plus vastes d'entre eux - ont été aménagés pour favoriser : l'élevage, la mise en culture, la production de sel, la conchyliculture ou la pisciculture. Néanmoins, une partie des caractéristiques des milieux humides a été conservée. De même, les cours d'eau ont été aménagés par l'homme pour répondre à ses besoins : construction de barrages en travers des lits, dérivation des eaux, ouverture de carrières en eau, création de plans d'eau... Enfin, certains milieux artificiels, comme les affaissements miniers, sont la conséquence d'activités humaines.

Les principaux types de milieux humides aménagés sont :

- à l'intérieur des terres : **les retenues et plans d'eau, les mares anthropiques, les affaissements miniers et les carrières en eau.**
- sur le littoral : **les marais mouillés et les marais desséchés, les marais salants, les aménagements pour la conchyliculture et la pisciculture** ainsi que **les systèmes de lagunage.**

Attention, la dénomination de ces milieux n'a aucune valeur réglementaire, un certain nombre d'entre eux n'étant pas reconnu comme une « zone humide » d'après la réglementation française.